

RGPD : les enjeux d'une mise en conformité pour votre association

THEMATIQUE : GESTION D'ASSOCIATION – D'ENTREPRISE

Présentation

Le **RGPD**, ou Règlement Général sur la Protection des Données, est entré en vigueur depuis le 25 mai 2018 et s'applique à toute entreprise européenne qui collecte, traite et stocke des données personnelles. Comment être conforme à cette réglementation afin de limiter les risques de sanctions qui peuvent s'avérer lourds de conséquences ?

Cette formation pose les enjeux du RGPD et de sa réglementation dans une approche théorique illustrée d'exemples concrets. Elle permet aux participants de comprendre et d'appréhender la complexité de la démarche de mise en conformité.

Le + de la formation

Une approche globale des enjeux et de la réglementation du RGPD pour se familiariser avec la démarche de mise en conformité.

Objectifs

- Appréhender le périmètre de la réglementation
- Comprendre les notions clés du RGPD
- Mesurer les enjeux opérationnels de la mise en conformité
- Connaître les différentes étapes de la mise en conformité
- Diffuser la culture au sein de l'entreprise pour assurer la pérennité de la démarche conformité

Programme

- Définition, objectifs et champs d'application du RGPD
- Mise en place opérationnelle du RGPD : l'analyse préalable, l'appréciation des risques, l'organisation, les étapes, la cartographie de traitements de données, les mesures et procédures
- L'importance de la Sécurité autour des traitements des données à caractère personnel : la check list sécurité de la CNIL
- RH : les principaux impacts
- Relations contractuelles : contrats avec clauses RGPD obligatoires
- Gestion des demandes d'exercice des droits et des violations de données à caractère personnel : comment gérer ces sujets, les obligations à respecter
- Etude d'impact sur la vie privée : notion – quels cas

En partenariat avec CL Conseil



Infos pratiques

PUBLIC & PRE-REQUIS :

- Tout salarié ou bénévole dirigeant-e ayant à manipuler des données personnelles

METHODES PEDAGOGIQUES & SUPPORTS :

- Pédagogie active : implication des participants « acteurs » de la formation
- Un support est remis aux participants

INTERVENANTE :

Formatrice-DPO externe certifiée auprès du CNAM Paris

DUREE DE LA FORMATION :

Une demi-journée soit 3h30

MODALITE :

A distance

La formation requiert un ordinateur avec webcam et micro, et **une bonne connexion internet.**

COUT DE LA FORMATION :

Tarif adhérent : 200 euros nets de taxe par personne

Tarif non adhérent : 225 euros net de taxe par personne